COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

09. 09. 93

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref. Lok/ 2076052 / Dossier 676

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : COMMUNICATION ET PSYCHOLOGIE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 961701U32C1

Etablissement : INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION CONTINUE

RUE JOSEPH BUEDTS, 14
1040 ETTERBEEK

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet

6/16

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PÉDAGOGIQUE - UNITÉ DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

☐ Communauté français ☐ Libre – confessionnel
☒ Provincial et communal ☐ – non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION CONTINUE D'ETTERBEEK
rue Joseph Buedts 14
1040 BRUXELLES

Matricule : 2.076.052

Tél. (02) 647.25.69
Fax (02) 646.39.85
---

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code: 96170 032 C1 (3)

.....
.....UF8 – COMMUNICATION ET PSYCHOLOGIE.....
.....

3. Finalité de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

☐ (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

☒ (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :.....Economique.....

☐ (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :.....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.
Repris en annexe n° 3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ..1.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ..3.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :
Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
1 BESOINS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION	CT	35
2. PSYCHOLOGIE COMMERCIALE	CT	35
2. Part d'autonomie		10
Total des périodes		80

11. Date de la proposition du P.O. : 15 MAI 1993

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1) W VANWEDDINGEN
Représentant du ~~P.O.~~subventionné (1)

Transmis par le réseau
le :.....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

avis différé V. annexe

Date : 6 -09- 93 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision :

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : - 3 SEP. 1993 Signature :

J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE 1 - Document 8 Bis

DATE : 01/06/1993

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels;

3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

U.F.8 - Communication et Psychologie

1. Sensibiliser aux divers besoins et aspects des communications inter-personnelles et professionnelles et initier à l'emploi de quelques techniques;

2. Comprendre les étapes, implications et freins au processus décisionnel du consommateur et améliorer les entretiens professionnels.

Document 8bis. Annexe 2.

date: 01/06/1993

UNITÉ DE FORMATION : UF8 - COMMUNICATION ET PSYCHOLOGIE

4. Prérequis de l'Unité de Formation :

1. être capable de:

a. résumer et commenter un texte d'actualité à orientation économique et sociale provenant d'un document de vulgarisation.

b. utiliser l'outil mathématique d'une manière pratique (lecture de fonction, transformation, équation du second degré), correspondant aux niveaux 5 et 6 de transition.

2. ou un certificat d'humanités (CESS), toutes options.

3. ou un diplôme de CTSS.

ANNEXE 3 - Document 8 Bis

DATE : 01/06/1993

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT : U.F. 8 - Communication et Psychologie

Selon encadrement.

ANNEXE 4 - Document 8 Bis

DATE : 01/06/1993

PROGRAMME DES COURS : U.F.8 - Communication et Psychologie

1. Besoins et techniques de communication

   - Sensibiliser à la communication interpersonnelle ainsi qu'à la communication de l'entreprise au travers des éléments suivants :
     * audit préalable;
     * positionnement et stratégie;
     * programme d'action.

   - Maîtriser les techniques d'entretien et de la prise de parole en public.

   - Savoir utiliser les principaux supports de communication.

2. psychologie commerciale

   - Comprendre le comportement du consommateur.

   - Etudier les techniques de dynamique de groupe en vue de l'intégration dans une équipe commerciale.

ANNEXE 5 : EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

UF8 : COMMUNICATION ET PSYCHOLOGIE

A) COMMUNICATION.

Comme l'objectif est, sur base du structuralisme, d'étudier d'une manière approfondie plusieurs domaines d'application de la communication, les capacités terminales sont évaluées dans les divers domaines concernés.

1° Au niveau du structuralise, il s'agira pour l'étudiant d':

- être capable de comprendre le vocabulaire de base de l'analyse structurale;
- être capable de comparer les réflexions de trois auteurs différents sur le thème du structuralisme;
- analyser les mécanismes d'écriture compris dans deux phrases d'auteur d'une vingtaines de mots. Les étudiants devront mettre en évidence les mécanismes suivants : synecdoques, métaphores, allitérations, chiasme,...;
- être capable de produire un travail personnel d'une dizaine de pages ayant pour objet l'application de l'analyse structurale à un sujet de leur choix (par exemple à un court extrait littéraire ou d'émission télévisée).

2° Au niveau du langage des arts plastiques

L'évaluation est basée sur les éléments suivants :

a. Présentation d'un dossier.

Chaque cours sera suivi d'une discussion sur les oeuvres analysées. Au terme de ce débats, un questionnaire, portant sur les principaux points de matière et sur les thèmes de la discussion sera soumis aux étudiants. L'ensemble des réponses écrites à ces questionnaires constituera le dossier individuel de chaque étudiant.

b. Travail personnel

Chaque étudiant présentera oralement l'analyse d'une oeuvre au choix (picturale, sculpturale ou architecturale), en essayant de dégager :

- les intentions de l'artiste ou de son commanditaire et les moyens d'expression mis en oeuvre pour les atteindre;
- les contenus inhérents à l'époque (style, technique);
- les effets réels ou potentiels de l'image sur le spectateur (contemporain de l'oeuvre et actuel).

3° Au niveau du langage narratif

L'étudiant doit être capable d'analyser une narration (linguistique ou cinématographique) selon les méthodologies approfondies dans le cours.

4° Au niveau du langage publicitaire

L'étudiant doit être capable d'analyser d'une manière critique une campagne publicitaire en mettant en évidence :

- les thèmes utilisés;
- les techniques d'influence;
- les moyens d'information au niveau des médias.

et proposer des alternatives ou des améliorations possibles.

5° Au niveau de l'analyse du discours politique

L'étudiant doit être capable d'analyser un discours politique en mettant en évidence :

- le public auquel il s'adresse;
- le niveau de langage utilisé;
- l'aspect marketing
- les déterminants individuels, sociaux et économiques;

6° Au niveau de la presse écrite

- Les étudiants doivent être capables d'effectuer une analyse comparative du traitement de l'information dans différents quotidiens.

- Etant donné un article de presse, ils doivent être capables de déceler le type d'écriture, de présentation et les objectifs du journaliste.

7° au niveau de la radio-télévision

- Etant donné une émission de radio-TV, l'étudiant doit être capable de mettre en évidence les messages véhiculés par cette émission en fonction de critères définis pendant le cours.

- Etant donné un événement d'information brut et les objectifs à poursuivre, l'étudiant doit être capable de présenter cet événement en tant que message audio-visuel dans le cadre d'une émission d'information.

8° Au niveau des aspects éthiques et juridiques de la communication

Etant donné plusieurs situations pratiques (au moins 3), l'étudiant devra être capable de procéder à l'analyse de chacune de ces situations en justifiant :

- si l'on peut, ne peut pas, doit, ne doit pas communiquer;
- la manière de procéder;
- les limites à ne pas dépasser;
- les valeurs éthiques à respecter;
- les normes assorties éventuellement de contraintes au point de vue juridique.

B) PSYCHOLOGIE.

Les compétences suivantes seront évaluées :

SAVOIR

- Etre capable de définir le vocabulaire et d'exposer les théories de psychologie sociale qui sont reprises dans le programme de ce cours.
- Etre capable de citer les objectifs et de décrire les méthodes de la dynamique des groupes.
- Etre capable de décrire la méthodologie de l'organisation et de l'animation d'une réunion.
- Etre capable de décrire les méthodes de relaxation qui sont au programme de cette unité de formation.

SAVOIR-FAIRE

- Etre capable d'analyser un problème de psychologie sociale en mettant en évidence les diverses composantes et de proposer les différentes solutions possibles.
- Etre capable d'utiliser une grille de compréhension des phénomènes micro-et macro-sociologiques.
- Etre capable d'analyser les phénomènes qui se déroulent au sein d'un groupe restreint.
- Etre capable de construire et d'utiliser des tableaux d'analyse de contenu et des climats de travail en fonction du type de débat.
- Etre capable d'analyser un débat en mettant en évidence le rôle de chacun. Ex.: Comment l'animateur mène-t-il la réunion (fond - forme)?
- Etre capable d'organiser et d'animer une réunion.
- Etre capable d'effectuer une des relaxation qui ont été étudiées pendant le cours.

SAVOIR-ETRE

- Etre capable, une situation étant donnée, de décrire une manière positive de réagir, de communiquer en s'aidant des acquis de la P.N.L.
- Etre capable de prendre du recul vis-à-vis des situations vécues.
- Etre capable de gérer positivement les situations de la vie quotidienne et d'aborder les périodes difficiles avec sérénité (Ex. : l'examen).

Annexe 6 – Document 8bis

date: 01/06/1993

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS : UF8 – Comunication et Psychologie

Le chargé de cours sera :

un enseignant

ANNEXE
Communication et psychologie
Institut Supérieur de formation continuée d'Etterbeek
Rue Joseph Buedts, 14
1040 Bruxelles
Code:961701U32C1

A propos de l'annexe n°5 **Fixation des capacités terminales:**

Le degré de maîtrise à atteindre pour réussir n'y figure pas, il conviendrait de l'indiquer pour chacun des points : à savoir:
l'établissement d'un bilan;
présentation orale d'un travail;
pour le point 2, il conviendrait d'indiquer de façon plus claire ce que signifie "comprendre", comment l'examinateur pourra-t-il se rendre compte que l'apprenant a compris, essayer de traduire cette expression en termes de comportements observables, et déterminer le degré de maîtrise à atteindre, soit en énumérant les comportements , soit en considérant qu'une prise de conscience de l'ensemble des comportements suffit.

Louise Gotovitch,
Inspectrice.
16/08/93